Vos questions / nos réponses

CURE DE SEVRAGE

Par Profil supprimé Postée le 08/12/2013 11:51

> Bonjour un centre peut il refuser l'hospitalisation d'une personne qui souhaite arreter la methadone et l'heroine ?

Mise en ligne le 10/12/2013

Bonjour,

En France, la prise en charge de la toxicomanie est assurée gratuitement par l'Etat. Par conséquent, tous les établissements publics de santé ou ceux subventionnés par l'Etat ont vocation à admettre les patients qui en font la demande sous réserve de la disponibilité des places, du respect par le patient du protocole d'admission et du règlement intérieur du centre.

Bien cordialement.